



## **RAPPORT MORAL**

### **ASSEMBLEE GENERALE**

**Vendredi 9 avril 2010**

#### **Intervention de Thierry MERRET, Président de la FDSEA**

Monsieur le Préfet,  
Mesdames, Messieurs, les élus  
Mesdames, Messieurs, les Présidents,  
Mesdames, Messieurs, les Directeurs,  
Cher(e)s adhérent(e)s, cher(e)s ami(e)s,

Si, dans nos rapports d'orientation, la FDSEA revendique un nécessaire renforcement de l'organisation économique des producteurs face à une dérégulation des marchés et une concentration des acheteurs, nous nous devons également de mener de front une réflexion sur l'organisation de notre syndicat face aux nombreuses évolutions de la société et des paysans. Ce travail est d'autant plus important que nous pesons de moins en moins démographiquement et que les centres de décisions sont de plus en plus éloignés.

Sans revenir dans le détail, nous pouvons faire les constats suivants :

Une complexification des dossiers agricoles qui sont de plus en plus transversaux : environnement, urbanisation, emploi, etc.

Un affaiblissement du poids politique relatif du monde agricole.

Une révolution des moyens d'information et de communication.

Une montée de l'individualisme.

Les adhérents de la FDSEA n'échappent pas à ces évolutions.

De moins en moins nombreux, de plus en plus spécialisés, accaparés par les charges de gestion administrative de nos exploitations, assurant une vie personnelle souvent détachée du monde agricole, nous devons gérer nos priorités de vie. Dans tous les cas, l'engagement ne doit pas mettre en danger la pérennité de notre outil de travail.

Dans ce contexte, comment se donner les moyens de défendre, par nous mêmes, au mieux les intérêts du monde agricole ? L'équation est complexe mais nous nous devons de trouver les solutions d'y parvenir.

Je vous présenterai les valeurs que nous défendons, les axes de travail et d'amélioration de notre syndicat afin d'être ensemble encore plus forts demain. C'est le début d'un chantier qui sera partagé et complété avec nos adhérents lors de prochaines réunions de terrain.

Pour adhérer à la FDSEA, les agriculteurs que nous sommes doivent tout d'abord connaître notre histoire commune et partager les valeurs liées à celle-ci.

Les premiers syndicats agricoles ont été créés dans les années 1880 pour améliorer la défense des agriculteurs sur le plan économique et notamment pour les achats d'engrais.

La FNSEA a été créée en 1946 avec deux postulats : l'unité paysanne et le refus de toute politisation.

Nombre d'outils ont été créés pour accompagner les agriculteurs dans la mise en œuvre des orientations portées par le syndicalisme : des organisations à caractère technique, sanitaire, social, économique ou d'organisation des filières.

Le syndicalisme finistérien a toujours été un syndicalisme force de propositions, volontaire, précurseur et bâtisseur.

Il est important que tout à chacun connaisse et comprenne d'où la FDSEA du Finistère vient. Je m'attacherai à rappeler ici les faits marquants de l'histoire de notre syndicat départemental.

La FDSEA du Finistère a été créée en 1947. Son premier président fut Guillaume PEREZ de Bannalec. Il s'organise par quartier, puis par arrondissement : c'est l'origine de la gouvernance pyramidale de la FDSEA. Le CDJA (Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs) est créé en 1958.

Dans les années 60, les lois d'orientations agricoles sont insufflées par le syndicalisme. Le désenclavement de la Bretagne commence. Le mot d'ordre de l'époque était : « Il n'y aura pas d'agriculture prospère dans une économie régionale en décadence. ».

Dès la mise en place des lois d'orientations, deux courants se côtoient dans le syndicalisme agricole. Un courant majoritaire qui a initié ces lois pour la modernisation et l'adaptation de l'agriculture. Un courant parallèle minoritaire qui considère que le paysan est plus proche du prolétaire et que les marchés doivent être organisés par l'Etat. Ce courant se développera d'abord au sein du CDJA, puis ensuite à la FDSEA.

Les syndicalistes des années 60 se sont peu à peu retirés des responsabilités syndicales pour prendre des responsabilités économiques. Le divorce s'accroît à la fin des années 60.

Dans les années 70-84, c'est l'époque de la révolution fourragère et de la mise en place des plans de développement. La FDSEA du Finistère est alors dirigée par les paysans travailleurs et travaille en « interdépartemental ». La FDSEA reste toujours adhérente à la FNSEA mais elle est dissidente des orientations de la FNSEA.

A partir de 1975, le syndicalisme finistérien revient progressivement dans le giron de la FNSEA à travers le CDJA.

En 1983, de fortes tensions co-existent entre les différentes tendances dans le Finistère. Quatre listes se présentent aux élections Chambre d'agriculture : Jos Le Breton, menant la liste CDJA, emporte l'élection à 1 siège près.

Mai 1984, c'est la scission au sein de la FDSEA. Le Bureau de la FDSEA est mis en minorité par son Conseil d'administration concernant un appel à la mobilisation des producteurs de lait.

Les minoritaires, qui étaient contre la « restructuration », décident alors de quitter la FDSEA, et créent l'UDSEA qui se ralliera à la Confédération Paysanne en 1987.

En 1995, la Chambre d'agriculture devient d'obédience Confédération paysanne. Les paysans du Finistère votent majoritairement contre la liste FDSEA, alors caricaturée comme de « mouvance libérale porcine ».

1995-2000 est le temps de la reconstruction. La FDSEA se sépare en octobre 96 de son Directeur pour un détournement avéré d'au moins 200 000 francs. Elle est en situation de dépôt de bilan. La priorité est alors à la remise à flot financière avec l'équipe administrative. En 1998, une nouvelle équipe voit le jour avec l'arrivée d'une grande partie de l'équipe CDJA des années 90-94.

En 1999, toujours minoritaire à la Chambre d'Agriculture, et non soutenue par la presse départementale, la FDSEA organise les 1ers Etats Généraux des Agriculteurs du Finistère. Alors que les secteurs volailles, légumes et porcs traversent une conjoncture difficile, plus de 5 000 paysans se rassemblent dans le calme pour faire part de leurs doléances et exprimer leur fierté d'être paysans.

En 2001, c'est la victoire de la liste menée par la FDSEA et le CDJA aux élections Chambre d'agriculture.

En 2005, la FDSEA réforme alors son barème de cotisation syndicale en le basant sur le statut juridique de l'exploitation.

La FDSEA joue pleinement sa représentation de syndicat patronal.

Afin d'améliorer la notoriété et l'image de marque de l'adhésion syndicale, la FDSEA met en place dès 2006 les « plus à l'adhérent » : carte moisson, création d'un site internet et d'un site extranet réservé aux adhérents, et renforce la qualité de ses services à l'adhérent.

Enfin, la FDSEA complète ses compétences en matière de droit communautaire et de droit des contrats qui doivent permettre d'affiner nos réflexions et nos orientations.

Aujourd'hui, le mot d'ordre est : « Il n'y aura pas d'économie régionale prospère avec une agriculture en décadence. »

Ce rapide retour sur l'histoire du syndicalisme finistérien doit nous rappeler toute l'importance de partager une vision commune pour notre agriculture de demain.

La FDSEA est un syndicalisme responsable qui parle d'avenir sans mentir.

Cette responsabilité repose sur un équilibre pas toujours facile à maintenir : une vision prospective, des propositions pragmatiques, une représentativité à tous les niveaux de notre réseau, un budget pour se donner les moyens de sa politique et de ses actions.

Depuis sa création, la FDSEA n'a jamais fait dans la démagogie qui emmènerait ses adhérents dans des voies sans issue. La FDSEA a et aura toujours un discours et des actes pragmatiques basés sur la réalité socio-économique.

L'action de la FDSEA repose sur des exigences : un système démocratique, une responsabilité à chaque échelon, une expertise des dossiers, le respect d'une discipline syndicale et de valeurs, la nécessité de rendre compte à ses adhérents et d'informer d'une manière constante et réactive.

Une des forces de la FDSEA réside dans sa construction territoriale, et par filière de production. Elle est une fédération de syndicats d'exploitants agricoles. Toutes les élections sont réalisées de façon démocratique à tous les niveaux de responsabilités, du syndicat local au Conseil d'administration. Cette démocratie s'exprime d'ailleurs tous les ans :

différemment des élections au national, le conseil d'administration est renouvelé chaque année et non tous les trois ans.

La vocation de notre syndicalisme est avant tout de défendre et promouvoir tous les agriculteurs, quelles que soient leurs productions, systèmes de production et ce tant sur le plan individuel que collectif.

Pour assurer notre rôle de propositions, de revendications et d'actions, nous devons être nombreux !

Pourquoi adhérer à la FDSEA, alors que les actions menées bénéficient à tous les agriculteurs ?

L'adhésion est un acte fort et volontaire. Derrière toute adhésion, il y a une attente qu'elle soit individuelle ou collective.

Chacun d'entre nous doit être moteur du développement de l'adhésion syndicale : chaque adhérent doit être capable de faire adhérer un voisin chaque année. Car, plus le nombre de paysans adhérents à la FDSEA est important et plus les pouvoirs publics, l'administration, les organisations économiques, et la FNSEA sont obligés d'écouter nos propositions et revendications. C'est ainsi que nous serons acteurs de la construction des politiques agricoles.

Les agriculteurs syndiqués partagent des valeurs. Celles du partage, de l'écoute, de la solidarité, du respect de l'autre, du progrès, de l'ouverture d'esprit, de l'unité, de la défense collective ainsi que de la liberté d'entreprendre.

Les syndicats locaux et la FDSEA sont les seuls endroits où les producteurs peuvent se retrouver, échanger et construire, au-delà de leur diversité de production et surtout au-delà de leur appartenance à une organisation économique, ou autre. Les étiquettes politiques et de « boutiques » sont laissées à la porte de la réunion !

La FDSEA reste attachée à la valorisation de l'animation à l'échelon local.

Au-delà de la défense collective, l'adhérent de la FDSEA bénéficie d'un certain nombre de services : le conseil juridique, l'accompagnement lors de contrôles, des réponses sur l'évolution de la politique agricole départementale, etc.

La politique de services de la FDSEA est guidée par la volonté de rendre l'adhérent le plus autonome et le plus responsable possible dans la gestion de son exploitation.

Depuis 2006, la FDSEA apporte de nouveaux services aux adhérents, axés sur la réduction des charges et sur une information continue et réactive : Carte moisson, opérations d'achats groupés, lettre mensuelle aux adhérents, des lettres d'informations par e-mail et par fax quand l'actualité le nécessite, site extranet réservé aux adhérents.

L'union fait la force : plus nous serons nombreux à être adhérents, plus nous serons une force démocratique et représentative, autant à l'intérieur du réseau syndical que vis-à-vis des élus et décideurs politiques et économiques, et mieux nous serons entendus, à tous les niveaux.

### **Osons afficher notre appartenance syndicale !**

La prise de responsabilité est un acte d'engagement source de richesses

Pour favoriser l'engagement dans nos instances syndicales, il faut que les adhérents y trouvent un intérêt au delà de la simple adhésion. Souvent l'engagement comme la défense collective, trouve sa source dans le traitement d'un dossier individuel ou spécifique.

La FDSEA et ses responsables assument différentes missions : la défense collective, la représentation, la défense individuelle, la promotion, le rôle de syndicat patronal.

Chaque syndicat local doit avoir son action locale : nous donnerons ainsi envie à d'autres de nous rejoindre ! La décision de devenir responsable se prend souvent dans l'action et par l'action.

L'animation du syndicat local ou cantonal doit relever d'une équipe qui doit apprendre à se connaître, être solidaire, se faire confiance et se déléguer les tâches.

Au-delà des dossiers sociaux, nous souhaiterions que plus d'agricultrices s'impliquent dans l'ensemble des dossiers et instances de décisions. Un travail sera mené dans ce sens.

Ce ne sera que par nous-mêmes que nous défendrons au mieux nos intérêts. Ne laissons pas d'autres le faire à notre place !

La discipline est la meilleure façon d'être solidaires.

Quelques règles sont à respecter pour un bon fonctionnement de notre syndicat dans le respect de la démocratie.

La devise de la FDSEA est « Réflexion / Décision / Action », celle-ci doit permettre d'appliquer une méthodologie quel que soit le dossier à traiter ou l'action à organiser.

Le responsable se doit de parler au nom des adhérents qu'il représente.

La discipline s'applique à tous les échelons du réseau : chacun doit respecter les décisions du Conseil d'administration et ensuite les expliquer et les promouvoir sur le terrain.

Enfin, un principe est de ne pas établir de règles générales à partir de cas particuliers, mais plutôt de les traiter à part.

Un des freins majeurs de la prise de responsabilité est celle de la disponibilité de l'adhérent.

C'est pourquoi, la FDSEA, depuis 1998, a fait le choix de se donner les moyens de ses ambitions en indemnisant les membres de son Conseil d'administration. La priorité a été axée sur les Hommes, avant de cotiser aux instances nationales. Sans des hommes, investis dans leurs missions et porteurs de dossiers, la FDSEA ne peut exister et mener à bien ses missions.

Avec la révision générale des politiques publiques, les centres de décision se déplacent de plus en plus vers la capitale régionale, Paris et Bruxelles. Ce qui amène les responsables de la FDSEA à devoir se rendre encore plus disponibles.

Même si l'utilisation de la délégation ou de nouvelles technologies réduit le temps de mise à disposition, il est nécessaire de consolider notre maillage de responsables du local à l'Union européenne pour défendre au mieux nos intérêts finistériens, bretons et français.

Se former fait partie intégrante du parcours d'un responsable syndical. Il est indispensable pour chacun de suivre les évolutions économiques, sociales, réglementaires ou technologiques qui nous entourent.

La formation doit être adaptée aux nouveaux arrivants, qui de plus en plus souvent ne sont pas issus des JA, ou ayant parfois exercé un autre métier auparavant.

La FDSEA encourage tout jeune à prendre des responsabilités au sein de JA Finistère, une réelle école de la responsabilité qui facilite la prise de mandats ensuite chez leurs aînés.

Au vu de la complexification des dossiers, les responsables ont besoin de se professionnaliser. C'est pourquoi, la FDSEA considère la formation des responsables comme un enjeu fort, un axe de priorités et un investissement nécessaire. Elle est la base de notre capacité d'expertise qui contribue à notre légitimité et notre représentation.

Nous devons nous affirmer dans notre environnement socio-économique !

Les syndicats font partie des corps intermédiaires. Ils ont une mission structurante dans une démocratie moderne, organisant le dialogue entre les citoyens et l'Etat, permettant aux citoyens de s'impliquer et de participer à la vie publique dans la durée. L'Etat ne peut pas tout faire, tout seul.

Aujourd'hui, le rôle des corps intermédiaires est parfois contesté notamment avec le développement des ONG (organisations non gouvernementales), des réseaux sociaux ou d'expressions favorisées par Internet.

Depuis plus de 20 ans, le contexte syndical a évolué avec l'entrée des syndicats minoritaires sur la scène agricole. Le pluralisme syndical est un fait. La FDSEA considère que la division syndicale dessert l'intérêt des paysans. La force du syndicalisme agricole était de parler unanimement d'une seule voix.

Si l'unité n'est plus une réalité syndicale, elle reste une de nos valeurs. C'est pourquoi la FDSEA n'est pas opposée à faire cause commune avec d'autres syndicats sur un dossier particulier à la condition du respect réciproque de chacun. D'ailleurs, depuis 1998, la FDSEA n'a jamais critiqué par voie de presse les positions des autres syndicats.

Force est de constater que la pluralité syndicale entraîne de plus en plus une volonté d'affichage d'une certaine « neutralité ».

On peut s'interroger sur ce positionnement de nos partenaires (entreprises coopératives et non coopératives, banques) et même de l'administration voire de la Chambre d'agriculture. Sous prétexte de neutralité syndicale ou d'ouverture, ils occultent la réalité de la situation aux producteurs et laissent la FDSEA jouer seule le rôle du « porteur de mauvaises nouvelles » comme de « porteur du projet ». Certains ensuite se retranchent sur cette question devenue mythique « Mais que fait la FDSEA ? » !

Des acquis, nous en avons, et nous nous devons de les faire connaître au plus grand nombre. Soyons fiers du travail que nous réalisons chacun dans notre mandat !

La FDSEA est également là pour rappeler aux organisations, notamment coopératives et mutualistes, qu'elles ont le devoir d'être au service des paysans.

Aujourd'hui, les dérives de la démocratie participative amènent les pouvoirs publics à prendre des décisions avec une vision fragmentée des problèmes économiques et sociaux, insufflée par des associations ou collectifs de tout genre, sans tenir compte de nos positions d'acteurs économiques et sociaux.

Et ensuite, ils nous appellent à la rescousse pour nous demander de jouer les pompiers ! Car ceux ne sont pas ces associations qui assumeront la responsabilité des lois ou mesures décidées, ni les impacts économiques et sociaux de leur lobbying !

Notre responsabilité syndicale est de tenir un discours de vérité, sur la base d'un diagnostic solide et de faire preuve de pédagogie. Notre rôle de corps intermédiaire doit être reconnu. Voilà encore une raison pour être nombreux à prendre des engagements et à être bien formés.

La FDSEA est et restera un interlocuteur privilégié des pouvoirs politiques par notre représentativité, nos compétences et notre responsabilité.

S'affirmer aujourd'hui, c'est également utiliser les voies juridiques. La FDSEA fait, quand il le faut, des recours devant les tribunaux administratifs. C'est le cas par exemple pour la prise d'eau du Coatoulzac'h ou encore les arrêtés Directives nitrates.

Nous devons être fiers de notre métier, d'être des paysans syndiqués et le faire savoir tant dans notre réseau pour conforter nos adhérents et développer de l'adhésion, mais également à l'extérieur pour faire connaître nos prises de position et promouvoir l'agriculture.

La FDSEA est convaincue de la nécessité de rechercher au maximum la création d'alliances avec d'autres secteurs pour faire partager nos valeurs, porter ensemble certaines revendications et faire mieux connaître le monde agricole.

L'évolution de la société et du mode de vie des agriculteurs amène à faire évoluer notre syndicalisme et à professionnaliser nos méthodes de propositions, de revendications et d'actions.

Nombreux, nous le sommes encore. Nous avons tant d'idées reçues à combattre, tant de vérités à faire savoir, tant de propositions à faire avancer, que ce n'est qu'unis et solidaires que nous pourrions défendre et promouvoir au mieux notre métier.

C'est à chacun de choisir en son âme et conscience, s'il sera plus fort seul ou ensemble avec ses collègues.

La FDSEA est, nous le répétons, une fédération où chaque agriculteur peut trouver sa place pour échanger, se faire entendre ou encore participer et prendre des responsabilités, à quelque échelon que cela soit.

C'est avec véhémence, que nous disons :

Stop aux querelles internes,

Stop aux raccourcis et aux discours démagogiques,

Oui à la solidarité,

Oui à des propositions ambitieuses construites à partir de la réalité socio-économique,

Oui à un syndicalisme responsable !

Nous croyons à la nécessité de l'engagement pour un syndicalisme d'avenir fondé sur ses valeurs d'unité, de solidarité, de pragmatisme aux côtés des paysans, porté par des paysans responsables, fiers et bien formés.

La FDSEA se donnera les moyens d'accompagner au mieux ses responsables syndicaux dans le respect de la démocratie et d'une discipline commune.

Ce rapport moral, espérons-le, doit permettre de susciter des échanges et des réflexions au sein du réseau pour que demain nous soyons plus efficaces dans nos missions du local au national.

Nous avons foi en les hommes et les femmes qui font l'agriculture d'aujourd'hui et comptons sur eux pour que demain notre syndicat agricole soit fort et porteur d'avenir !

Je vous remercie.